

Conseil municipal de Félines du vendredi 18 novembre 2016

Date de convocation 12 novembre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit novembre à 20h30, le Conseil Municipal en séance ordinaire, s'est réuni en mairie de Félines sous la présidence de Monsieur Philippe MEYZONET, Maire

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice : Monsieur MEYZONET Philippe, Maire, Messieurs GRANGHON Jean, ARNAUD Jean Mme Sandrine RABASTE Adjoint

Messieurs CHAPELLE Pascal, DARLE Stéphane, FOURNERIE Dimitri, MARTIN Cédric

Absents et excusés : Mme Laëtitia TANGHE Madame Noëlle EYRAUD

Ayant donné pouvoir : Madame Laëtitia TANGHE

Après lecture du dernier procès-verbal, le conseil municipal donne son approbation.

M. le Maire explique au conseil la raison pour laquelle il a convoqué le conseil quinze jours après sa dernière réunion.

La future communauté d'agglomération du Puy en Velay veut connaître pour les années à venir les projets des communes membres. Plusieurs aides peuvent être apportées par des contrats avec l'Etat, la Région, le Département. Pour certains investissements, la caisse des Dépôts propose aux collectivités des prêts à taux avantageux sur des longues durées.

1. Les conseillers aimeraient d'abord réhabiliter le bâtiment de l'ancien couvent et ses abords. Ils demandent à M. le Maire de contacter rapidement des bureaux d'étude pour en estimer le coût.
2. En second projet, une étude serait bienvenue pour déterminer le devenir le plus approprié pour le site de la Soucheyre. M. le Maire se charge de faire établir un cahier des charges dans ce sens.
3. Le conseil municipal suggère l'agrandissement de la salle polyvalente avec création d'une cuisine en troisième projet. Il en découlerait aussi un nouvel accès de la mairie et de l'école par la route du Genne permettant d'en résoudre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
4. Le quatrième projet sélectionné est l'aménagement du centre bourg. Un premier devis général avait déjà été présenté mais sans tenir compte des variantes. Une réflexion approfondie est nécessaire.

Sicala :

M. le Maire laisse la parole à M. Jean ARNAUD qui résume le contenu de la réunion organisée par le SICALA. .

Les rôles du Sicala :

- entretien des berges de la Borne
- Promouvoir l'agriculture -bio pour éviter les rejets des produits phyto-sanitaires dans la Borne.
- Conservation des zones humides (préservation de la faune et de la flore)

- Politique du « zéro désherbant »
- Réimplantation des haies.

Non adhésion au Sicala

V : 9

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 4

La commune de Félines renouvelle sa décision de ne pas adhérer pas au Sicala.(délibération du 06 février 2015)

Ancien presbytère : maintenance de la chaudière à granulés

L'entreprise qui a installé la chaudière à granulés n'en assure pas la maintenance.

Le conseil municipal demande des devis pour la maintenance de la chaudière à granulés bois.

Remplacement momentané d'un employé en congé maladie :

Le conseil municipal demande à M. le maire de recruter en CDD une ou deux personnes pour remplacer un agent en congé maladie du 20 janvier à fin février 2017.

La séance est levée à 12h10